

SIMOUV

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MOBILITÉ ET D'ORGANISATION URBAINE DU VALENCIENNOIS

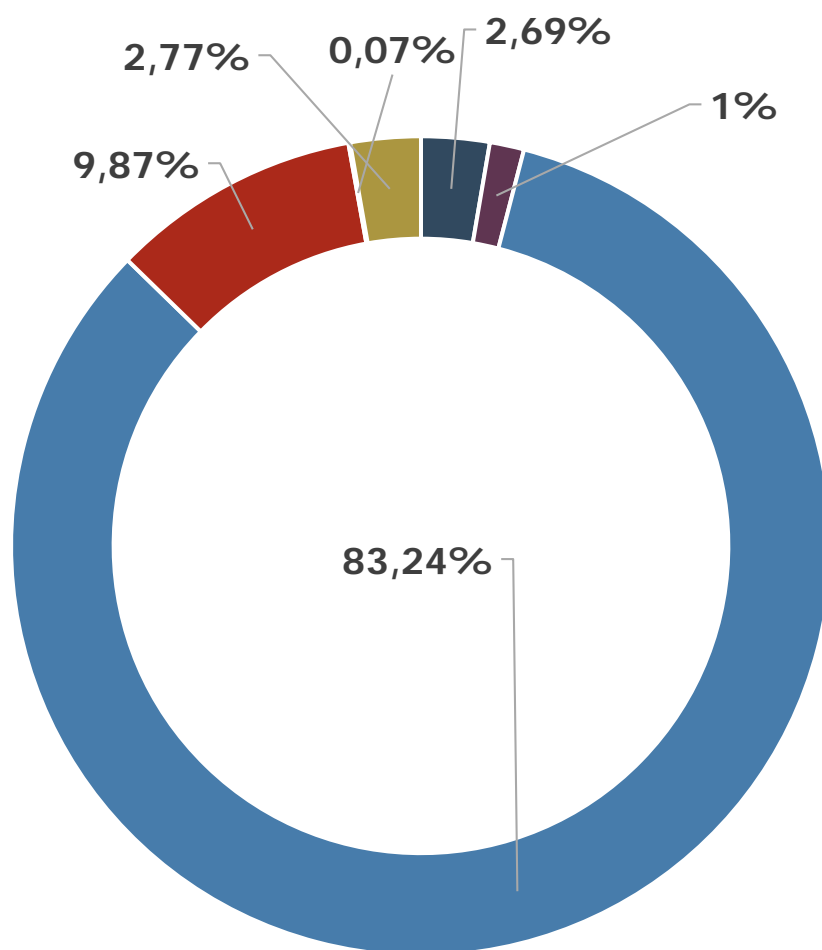
Budget Primitif 2019

FONCTIONNEMENT

92 848 508,98€ de dépenses réelles et d'ordre

Dépenses réelles : 72 206 491,47€

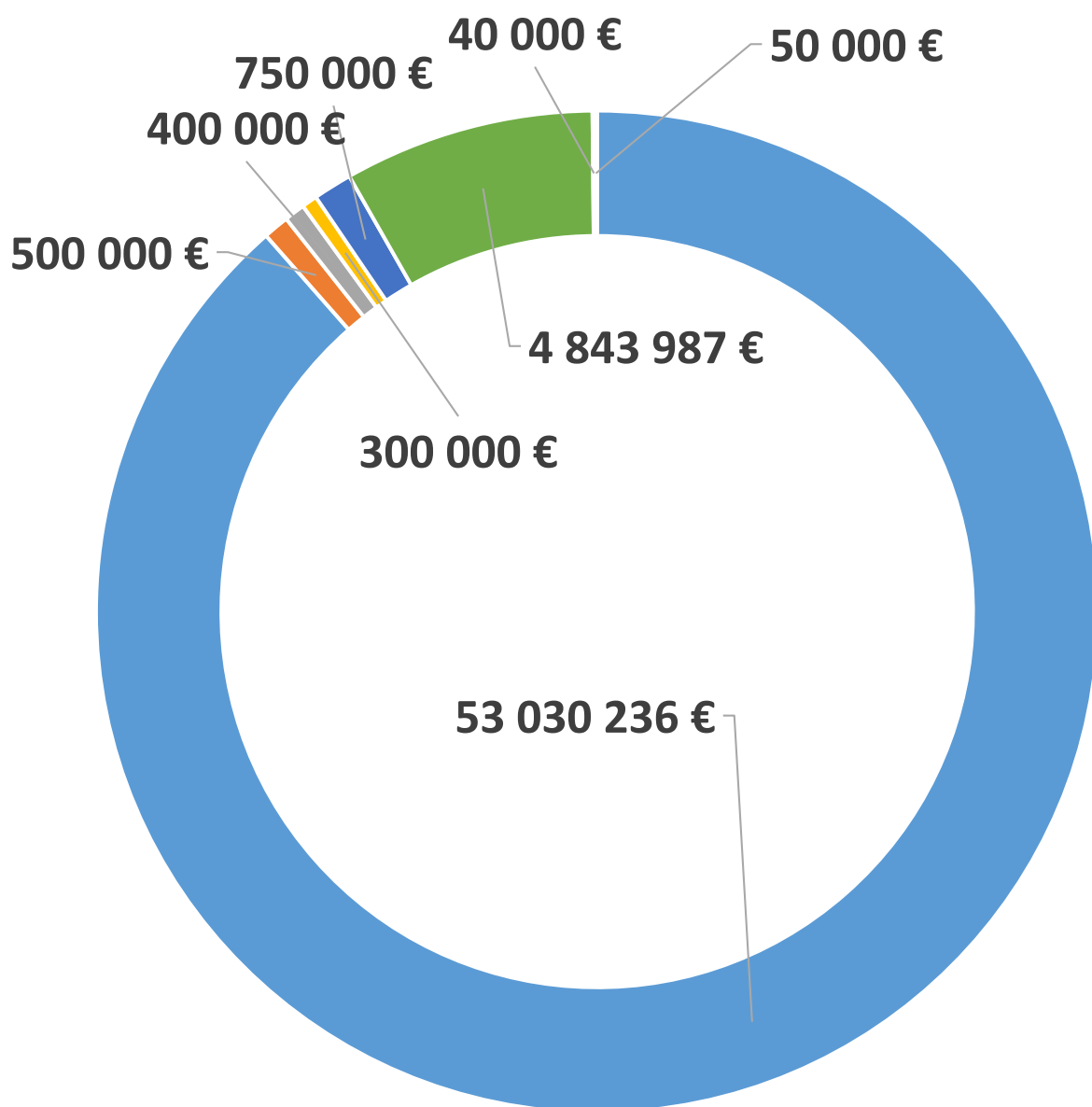
Ventilation des dépenses correspondantes



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Remboursement VT
- Dépenses imprévues

Le coût du réseau : 59 914 223€

Ventilation des dépenses correspondantes



- Rémunération du délégataire
- Emerchicourt
- Lignes pénétrantes (réseau Arc-en-Ciel)
- SNCF

- Redynamisation du réseau
- Intégration avec le réseau TER
- Gratuité des scolaires
- Tarification sociale

Dépenses d'ordre : 20 642 017,51€

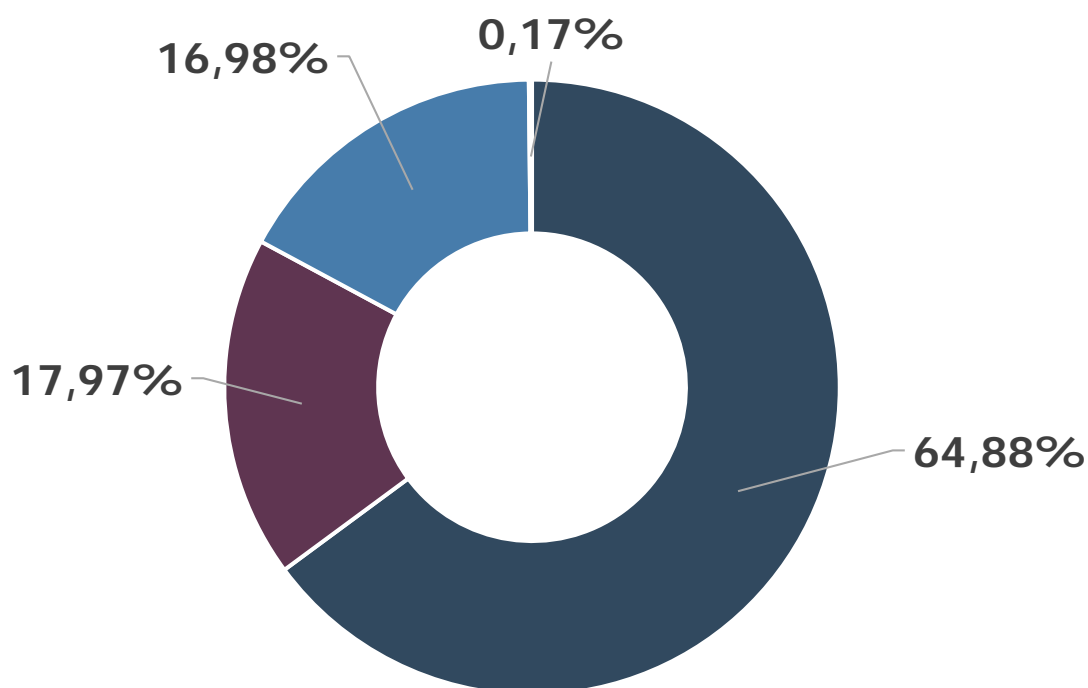
Constituées :

- du virement à la section d'investissement d'un montant de 19 586 621,92€ ;
- des dotations aux amortissements des biens propres et les opérations liées à la cession de terrains pour un montant de 1 055 395,59€.

92 848 508,98€ de recettes réelles et d'ordre

Recettes réelles : **75 519 466,43€**

Ventilation des recettes correspondantes



- Versement transport
- Subventions d'exploitation
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers

Recettes d'ordre : 13 654 090,35€

Constituées de :

- l'amortissement des subventions perçues par le SIMOUV pour les lignes 1 & 2 de tramway : 12 328 111,82€
- de la reprise de la provision au titre du contentieux avec Axa Corporate Solutions : 1 325 978,53€.

Affectation du résultat de 2018 :

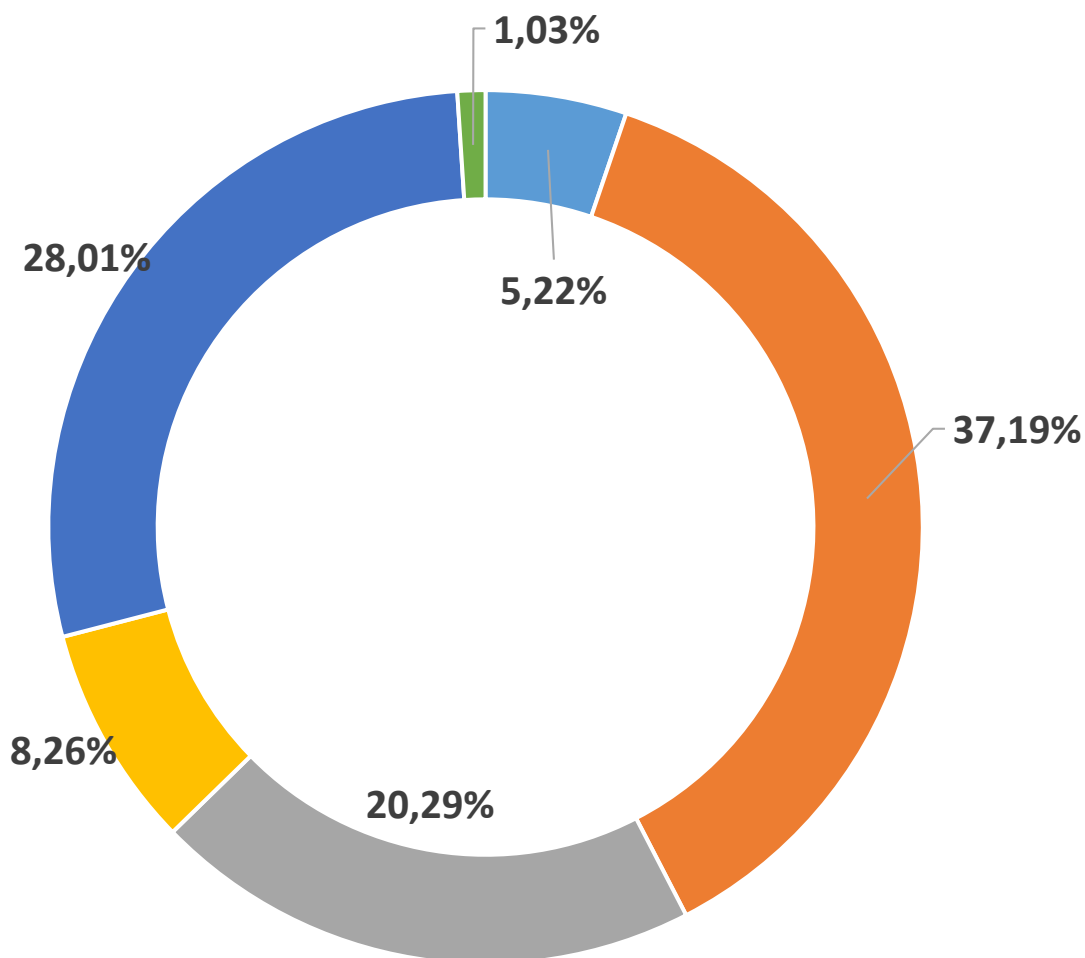
3 674 952,20€

INVESTISSEMENT

60 036 707,10€ de dépenses réelles et d'ordre

Dépenses réelles : **11 987 927,16€**

Ventilation des dépenses correspondantes



- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Subventions d'investissement
- Remboursement du capital
- Produits financiers

Dépenses d'ordre : 14 654 090,35€

Constituées de :

- l'amortissement des subventions perçues par le SIMOUV pour les lignes 1 & 2 de tramway et reprise de la provision ACS : 13 654 090,35€
- versement d'avance « marchés » : 1 000 000€

Restes à réaliser 2018 : 6 997 170,32€

Déficit d'investissement 2018 : 26 397 519,27€

60 036 707,10€ de recettes réelles et d'ordre

Recettes réelles : **31 886 037,20€**

Dont :

Subvention des membres : 5 000 000€

Résultat cumulé : 26 886 037,20€

Recettes d'ordre : **21 642 017,51€**

Dont :

*Virement de la section de fonctionnement
: 19 586 621,92€*

*Amortissement des biens propres des
sorties de l'actif : 1 055 395,59€*

Avance « marchés » : 1 000 000€

Restes à réaliser : **6 508 652,39€**

VUE D'ENSEMBLE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	92 848 508,98	89 173 556,78
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 674 952,20
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		92 848 508,98	92 848 508,98

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	26 642 017,51	53 528 054,71
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	6 997 170,32	6 508 652,39
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 26 397 519,27	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		60 036 707,10	60 036 707,10

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	152 885 216,08	152 885 216,08
----------------------------	-----------------------	-----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.